

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON (proc de E ROCHE), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, K ESSAYAR, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, C PASTRE, G SAUCLES, P DUPONT, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD (proc de M MOULIN), S REYNIER, C WIOT (proc de A BEL), J BOYER, G DOZ (proc de B PERRUSSET), F CHASSON (proc de A ROUSSET), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de G FANGIER).

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 36
Procurations : 9
Votants : 45
Absents : 7

Date de convocation : 23/06/2021

Secrétaire de séance : F CHASSON

Absents : R KAPPEL, S GENEST, D BERAL J LAFFONT, A CHARROUD, M CHAZE et VVANDUYNLAGER.

En présence des suppléants non votants : L JOFFRE et O BOISSIN.

Objet : Manifestation Les AstroNomades - édition 2021- Défraiement des scientifiques participants .

Dans le cadre de son programme d'animation, la communauté de communes du Bassin d'Aubenas organise chaque année, en juillet, les AstroNomades, événementiel de culture scientifique centré sur l'astronomie et les sciences des planètes.

Cette année, 2 demi-journées prévoient diverses animations dont certaines (cafés-scientifiques, ateliers, conférences, balades et observations du ciel) seront assurées par des personnalités scientifiques.

Les scientifiques sont proposés par Brigitte Zanda (spécialiste des météorites, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) et Eric Lewin (enseignant-chercheur en sciences de la terre et des planètes à l'Université de Grenoble-Alpes) désignés comme co-directeurs scientifiques des AstroNomades et sont choisis en fonction des thèmes programmés.

Ces personnalités ne demandent pas de rémunération pour les activités menées sur Les AstroNomades.

En revanche, il revient à la charge de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas d'assurer le remboursement des frais de transport, de restauration et d'hébergement. Il en va de même pour certains prestataires programmés sur deux jours et venant de loin.

Ces coûts de défraiement pour les scientifiques invités sont compris dans le budget total de la manifestation estimé à 19 320 € TTC. Des demandes de subvention sont déposées chaque année pour co-financer la manifestation.

Les associations locales et autres professionnels intervenants seront payés sur facture.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Prendre en charge ces frais pour les scientifiques et prestataires éloignés.
- Dire que frais de transports seront remboursés aux participants : ces personnes pourront être remboursées personnellement ou via leur structure au cas par cas. Les frais de restauration et d'hébergement seront directement pris en charge par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 30 juin 2021
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210629-DEL29062021-18-DE
Date de télétransmission : 05/07/2021
Date de réception préfecture : 05/07/2021